

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 28 août 2014 portant dissolution des brigades territoriales de Chaumont et de Clefmont (Haute-Marne) et modifications corrélatives des circonscriptions de celles d'Arc-en-Barrois, de Bologne, de Châteauvillain et de Nogent (Haute-Marne)

NOR : INTJ1415012A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

Les brigades territoriales de Chaumont et de Clefmont (Haute-Marne) sont dissoutes à compter du 1^{er} octobre 2014. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales d'Arc-en-Barrois, de Bologne, de Châteauvillain et de Nogent (Haute-Marne) sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales d'Arc-en-Barrois, de Bologne, de Châteauvillain et de Nogent exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 août 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, adjoint au directeur
des opérations et de l'emploi,*
É. DARRAS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Arc-en-Barrois	Arc-en-Barrois Aubepierre-sur-Aube Bugnières Coupray Cour-l'Evêque Dancevoir Giey-sur-Aujon Leffonds Richebourg Villers-sur-Suize	Arc-en-Barrois Aubepierre-sur-Aube Bugnières Coupray Cour-l'Evêque Dancevoir Giey-sur-Aujon Leffonds Neuilly-sur-Suize Richebourg Villers-sur-Suize
Bologne	Annéville-la-Prairie Bologne Froncles La Genevroye Lamancine Marbéville Mirbel Ormoy-lès-Sexfontaines Oudincourt Soncourt-sur-Marne Viéville Vignory Vouécourt Vraincourt	Annéville-la-Prairie Bologne Brethenay Condes Froncles Jonchery La Genevroye Lamancine Marbéville Mirbel Ormoy-lès-Sexfontaines Oudincourt Riaucourt Soncourt-sur-Marne Treix Viéville Vignory Vouécourt Vraincourt
Châteauvillain	Aizanville Blessonville Braux-le-Châtel Bricon Châteauvillain Cirfontaines-en-Azois Dinteville Laferté-sur-Aube Lanty-sur-Aube Latrecey-Ormoy-sur-Aube Orges Pont-la-Ville Silvarouvres Villars-en-Azois	Aizanville Blessonville Braux-le-Châtel Bricon Buxières-lès-Villiers Chamarandes-Choignes Châteauvillain Chaumont Cirfontaines-en-Azois Dinteville Euffigneix Laferté-sur-Aube Lanty-sur-Aube Latrecey-Ormoy-sur-Aube Orges Pont-la-Ville Semoutiers-Montsaon Silvarouvres Villars-en-Azois Villiers-le-Sec
Chaumont	Brethenay Buxières-lès-Villiers Chamarandes-Choignes Chaumont Condes Euffigneix Foulain Jonchery Laville-aux-Bois Luzy-sur-Marne Neuilly-sur-Suize Riaucourt Semoutiers-Montsaon Treix Verbiesles Villiers-le-Sec	(Dissolution)

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Clefmont	Audeloncourt Bassoncourt Brevannes-en-Bassigny Buxières-lès-Clefmont Choiseul Clefmont Cuves Daillecourt Longchamp Maisoncelles Mennouveaux Merrey Millières Noyers Perrusse Rangecourt Thol-lès-Millières	(Dissolution)
Nogent	Ageville Biesles Esnouveaux Is-en-Bassigny Lanques-sur-Rognon Louvières Mandres-la-Côte Marnay-sur-Marne Ninville Nogent Poinson-lès-Nogent Poulangy Sarcey Thivet Vesaignes-sur-Marne Vitry-lès-Nogent	Ageville Audeloncourt Bassoncourt Biesles Brevannes-en-Bassigny Buxières-lès-Clefmont Choiseul Clefmont Cuves Daillecourt Esnouveaux Foulain Is-en-Bassigny Lanques-sur-Rognon Laville-aux-Bois Longchamp Louvières Luzy-sur-Marne Maisoncelles Mandres-la-Côte Marnay-sur-Marne Mennouveaux Merrey Millières Ninville Nogent Noyers Perrusse Poinson-lès-Nogent Poulangy Rangecourt Sarcey Thivet Thol-lès-Millières Verbiesles Vesaignes-sur-Marne Vitry-lès-Nogent